

En application du cadre réglementaire en vigueur qui découle notamment :

- du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (dit RGPD), relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données,
- de la directive (UE) 2016/680, également du 27 avril 2016, relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel par les autorités compétentes à des fins de prévention et de détection des infractions pénales, d'enquêtes et de poursuites en la matière ou d'exécution de sanctions pénales ainsi qu'à la circulation de ces données,
- de la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 destinée à mettre le droit français en conformité avec les exigences du droit européen qui modifie et complète notamment la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi dite informatique et libertés),
- de l'ordonnance n° 2018-1125 du 12 décembre 2018 prise en application de l'article 32 de la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et portant modification de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et diverses dispositions concernant la protection des données à caractère personnel,

L'association Caritas Moselle met en place une politique de confidentialité et de protection des données personnelles pour vous assurer que vos données sont traitées de manière licite, loyale et transparente. L'association met ainsi tout en œuvre pour protéger les données personnelles de tous ceux avec qui elle est en relation : adhérents, salariés, bénévoles, donateurs, bénéficiaires. Caritas Moselle ne traite que les données strictement nécessaires au fonctionnement de son activité.

Finalités du traitement

Vos données font l'objet d'un traitement informatisé et/ou manuel et sont utilisées pour les finalités suivantes :

- Gestion de nos adhérents : appel à cotisation, invitation à l'assemblée générale et à des événements ponctuels, informations sur les actions et projets de l'association.
- Gestion de nos salariés : rémunération et déclarations sociales obligatoires, organisation du travail.
- Gestion de nos bénévoles : suivi et mise à jour du planning de présence, invitation à des événements ponctuels, informations sur les actions et projets de l'association, émission de reçus fiscaux relatifs aux frais kilométriques engagés par les bénévoles au profit de Caritas Moselle.
- Gestion de nos donateurs : traitement interne du don (encaissement, enregistrement comptable, émission reçu fiscal, analyse statistique), correspondances, informations sur les actions et les projets de l'association, invitation à des événements ponctuels, appel à votre générosité.
- Gestion de nos bénéficiaires : recensement de la composition exacte des familles en vue de l'accueil, planning des rendez-vous, historique des passages dans nos vestiaires, élaboration de statistiques.

Aucune donnée collectée ne pourra être traitée ultérieurement d'une manière incompatible avec ces finalités.

Bases légales du traitement

Conformément à l'article 6 du RGPD, le traitement de vos données personnelles est fondé sur les bases juridiques suivantes :

- Le contrat pour nos salariés.
- Le consentement pour nos adhérents, bénévoles et donateurs.
- L'obligation légale. En effet, dans le cadre de la gestion des dons, le traitement de vos données est fondé sur le respect d'une obligation légale qu'est l'émission des reçus fiscaux (article 200 du Code Général des Impôts). Vos coordonnées nous sont indispensables pour établir et vous envoyer votre reçu fiscal.

- La poursuite des intérêts légitimes de l'association, sur la base de « l'exception caritative », pour nos bénéficiaires.

Données recueillies

Les données recueillies revêtent un caractère adéquat et pertinent au regard de ces finalités.

Les données recueillies sont les suivantes :

- Nom, prénom, date de naissance, adresse postale, adresse e-mail, téléphone.
- Pour les bénéficiaires, la nationalité est également demandée.
- Pour les bénévoles, le nom et le numéro de téléphone d'une personne à contacter en cas de problème sont également à préciser.
- Dans certains cas (salariés, donateurs prélevés) : les coordonnées bancaires (IBAN, BIC).

Responsable du traitement

Caritas Moselle
6 A boulevard Paixhans, 57000 Metz.

Destinataire des données

Les entités suivantes ont accès à vos données dans le cadre de leurs missions respectives :

- Destinataires internes :
 - o Nos salariés et bénévoles en charge de la gestion et du planning des bénévoles, du suivi des adhésions et des dons ainsi que de la prise de rendez-vous et de l'accompagnement de nos bénéficiaires. Ils sont soumis à une obligation de confidentialité (objet d'un formulaire séparé).
 - o Le Service diocésain de la Charité, représentant de Caritas Moselle auprès des instances civiles et religieuses.
- Destinataires externes :
 - o Établissements bancaires, en cas de prélèvements (pour exécution du mandat SEPA).
 - o L'administration fiscale.
 - o Tiers mandatés (sous-traitants, au sein de l'Union européenne), comme par exemple la société E-Maj qui a développé notre logiciel de gestion des bénéficiaires. Les sous-traitants sont soumis à une obligation de confidentialité et ne peuvent utiliser vos données qu'en conformité avec nos dispositions contractuelles et la législation applicable.

En dehors des cas énoncés ci-dessus, nous nous engageons à ne pas vendre, ni louer, ni donner accès à des tiers vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints par un motif légitime (notamment obligation légale, lutte contre la fraude, exercice des droits de la défense).

Conservation des données

En cas d'inactivité d'un contact sur une période de 10 ans consécutifs, Caritas Moselle efface toutes les données personnelles le concernant.

Pour des raisons légales, les données concernant vos dons sont conservées 6 ans après la dernière opération (article L. 102 E du Livre des procédures fiscales).

Sécurité des données

Les données à caractère personnel sont traitées de façon à garantir un niveau de sécurité approprié, y compris la protection contre le traitement non autorisé ou illicite, la perte, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle, ou l'accès par des personnes non autorisées à l'aide de mesures techniques ou organisationnelles appropriées.

Il est de la responsabilité de chacun des destinataires des données à veiller à leur confidentialité.

Vos droits

Conformément aux dispositions en vigueur, vous disposez, sauf obligation légale, d'un droit d'accès, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement, de modification et de rectification des informations vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel. Vous disposez enfin du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès, ces droits.

Pour exercer ces droits, en fonction de la nature de la demande, de la sensibilité des informations communiquées et du contexte dans lequel la demande est faite, vous pouvez être amené à devoir justifier de votre identité.

Pour exercer vos droits, adressez-vous au Délégué à la protection des données (DPO) de l'association :

Par voie électronique à : caritamoselle@catholique-metz.fr

Par voie postale à : Caritas Moselle - 6 A boulevard Paixhans, 57000 Metz.

En cas de difficulté avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), autorité administrative indépendante : Par voie électronique à : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>

Par voie postale à : C. N. I. L. - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cédex 07.

Metz, le 8 juillet 2022

M. Jean-Louis Legrand
Vice-président de Caritas Moselle